

## PROGRAMME

# TITRE PROFESSIONNEL INTERVENANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE (IEPE)

### VOTRE FORMATION

#### OBJECTIFS

La formation Titre Professionnel Intervenant Éducatif Petite Enfance (IEPE) vise à former des professionnels capables d'accueillir et d'accompagner les jeunes enfants au sein de structures d'accueil collectif.

Les objectifs sont de :

- Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins physiologiques, affectifs et relationnels
- Accompagner le développement global de l'enfant
- Participer à la mise en œuvre du projet éducatif
- Accueillir les parents et contribuer à la relation éducative
- Mettre en place des actions éducatives et de prévention

Titre professionnel RNCP Niveau 4

#### PRÉREQUIS

- Avoir entre 16 ans et 29 ans révolus
- Maîtrise des savoirs de base (lire, écrire, compter)
- Intérêt pour le secteur de la petite enfance
- Casier judiciaire vierge
- Tests et entretien de motivation
- Pas de limite d'âge pour les personnes reconnues comme travailleur handicapé

#### PROGRAMME DE FORMATION

- **CCP1 : Contribuer à l'accueil des jeunes enfants et à la réponse à leurs besoins fondamentaux**

Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins physiologiques  
Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins affectifs et relationnels  
Participer à l'observation des besoins des jeunes enfants  
Appliquer les règles de sécurité et les protocoles d'hygiène

- **CCP2 : Accompagner le développement des jeunes enfants**

Aménager un espace d'accueil adapté aux jeunes enfants  
Élaborer et mettre en place des activités d'éveil et d'autonomie (individuelles et collectives)  
Mettre en œuvre des actions éducatives  
Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet éducatif  
Adapter ses pratiques aux besoins et à la singularité de chaque enfant

- **CCP3 : Accompagner les parents et l'entourage des jeunes enfants**

Accueillir les parents et construire une alliance éducative  
Participer aux actions d'accompagnement à la parentalité  
Participer aux actions de prévention précoce et inclusive  
Contribuer aux projets d'accueil personnalisé

- **Activités transversales :**

Communication professionnelle  
Travail en équipe pluridisciplinaire  
Analyse de pratiques professionnelles  
Posture professionnelle  
Préparation aux épreuves (mise en situation professionnelle, étude de cas, oral avec jury)

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Le suivi de la formation est assuré par des formateurs spécialisés dans le domaine de la petite enfance. Les candidats bénéficient également d'un accompagnement personnalisé tout au long de la formation.
- L'évaluation du résultat est réalisée par :

Une mise en situation professionnelle (1h10), un entretien technique (1h35), un questionnaire à partir de production(s) (1h00) ainsi qu'un entretien final avec le jury (15 minutes), soit une durée totale d'environ 4 heures.

- Le titre professionnel est composé de trois blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP), correspondant aux activités du métier.
- Le titre professionnel peut être complété par des certificats complémentaires de spécialisation (CCS), le cas échéant.
- Le titre professionnel est accessible par capitalisation de CCP ou à l'issue d'un parcours de formation, conformément à l'arrêté du 22 décembre 2015 modifié relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.



Ce titre professionnel est certifié par le ministère du plein emploi et de l'insertion

#### CODE RNCP

41849

EN DATE DU 15-12-2025



## DURÉE & RYTHME DE L'ALTERNANCE

Durée : 980h de formation

Modalités possibles :

- Alternance (rythme à définir : 1 à 2 jours en formation / semaine)
- Formation initiale

Formation en présentiel au CFA Adalia School :

232 rue du Président Roosevelt – 57970 Yutz ou sur Metz

Le délai d'accès à la formation dépend de la signature du contrat et de la date de rentrée. L'intégration peut intervenir jusqu'à 3 mois avant ou après la signature du contrat, conformément à la réglementation en vigueur.

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Jeux de rôle, simulation, discussion et débats
- Accompagnement personnalisé et régulier ;
- Moyens pédagogiques : Kit Pédagogique - Diaporama - Supports "clé en main" - Supports audio et visuels - Outils multimédias
- Notre espace de formation dispose d'outils de travail modernes et performants comprenant :
  - Des écrans interactifs tactiles, la clé d'un apprentissage, d'un développement et d'une interaction optimale avec les apprenants
  - Ressources documentaires Plateau technique dédié qui reconstitue les conditions de réalisation des gestes professionnels ; conforme aux RC des TP et CQP

## DÉBOUCHÉS

**Etablissements ou services d'accueil collectif des enfants de moins de six ans :**

- Auxiliaire petite enfance
- Agent social
- Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant
- Assistant éducatif petite enfance
- Intervenant éducatif petite enfance

## CODES ROME

K1307 / K1207

## PASSERELLE

Suite à cette formation, des passerelles sont possibles vers des formations du secteur de la petite enfance, du social ou de l'animation, sous réserve de satisfaire aux conditions d'accès propres à chaque certification.

Exemples de poursuites possibles :

- Bac Pro ASSP (Accompagnement, Soins et Services à la Personne)
- Bac Pro SAPAT (Services aux Personnes et Animation dans les Territoires)
- DEAP (Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture)
- DEAES (Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social)
- DEEJE (Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants)

En fonction de votre projet, si vous souhaitez poursuivre votre parcours de formation, prenez contact avec l'un de nos conseillers au 03 82 51 85 99.

## ACCESSIBILITÉ AUX PSH

En termes d'accessibilité pédagogique : si vous êtes en situation de handicap (moteur, auditif, visuel, intellectuel, psychique, maladies invalidantes), merci de contacter notre référent handicap en amont de votre inscription à l'adresse : [referenthandicap@adaliaschool.fr](mailto:referenthandicap@adaliaschool.fr)

## FINANCEMENT

En contrat d'apprentissage et de professionnalisation : la formation est prise en charge à 100 % par l'employeur via le financement OPCO

Salaire en apprentissage est de 43 % à 100 % du SMIC.

Salaire en professionnalisation est de 55% à 100% du SMIC

## QUALIFICATION DE NOS INTERVENANTS

Nos formateurs sont avant tout des professionnels du secteur, forts d'une solide expérience de terrain et de qualifications reconnues, ce qui leur permet de transmettre des savoirs directement applicables en entreprise.

## MODALITES D'ACCES

La procédure d'admission et d'inscription et ouverte se fait directement auprès de l'école ADALIA SCHOOL. Les candidatures sont acceptées jusqu'au début de la formation, sous réserve des places disponibles.

L'intégration peut intervenir jusqu'à 3 mois avant ou après la signature du contrat, conformément à la réglementation en vigueur.

Une fois votre dossier de candidature complété, vous serez contacté sous 48h pour fixer une date d'entretien individuel.

